



7 octobre 2015

Premier bilan de la chasse haute 2015

(IVS) Arrivé au terme de la chasse haute 2015, le Service cantonal de la chasse, de la pêche et de la faune (SCPF) tire un premier bilan positif des résultats obtenus. Tous les prélèvements correspondent aux prévisions formulées avant l'ouverture.

Chez le chamois, les prélèvements se montent à 2835 bêtes, soit 1195 dans le Haut-Valais et 1640 dans le Valais romand, ce qui représente 262 bêtes de plus que durant la saison 2014. Avec 160 bêtes supplémentaires, l'augmentation est plus nette dans le Haut-Valais. La douceur des deux derniers hivers a entraîné une baisse notable de la mortalité hivernale, ce qui est confirmé par l'augmentation des tirs de chamois pendant la chasse. En outre, le nombre de chamois prélevés (2835) démontre que l'espèce chamois se porte généralement bien et que l'effectif au niveau cantonal est plutôt stable. L'analyse détaillée des chamois prélevés par secteurs livrera des informations complémentaires et les bases pour la planification future de la chasse au chamois.

Auprès de l'espèce chevreuil, le prélèvement des chevrettes est en légère augmentation. Il s'élève à 342 unités alors qu'il se situait à 312 bêtes en 2014. Cela étant et s'agissant du chevreuil, une appréciation plus fine pourra intervenir lorsque les tirs de brocards seront connus, après le 24 octobre prochain.

Avec 1749 cerfs, ce sont 257 bêtes en moins que l'année dernière qui ont été soustraites. Le nombre de prélèvements est cependant au-dessus de la planification de 1700 bêtes. Avec 938 biches, le nombre planifié de femelles (850) est dépassé. L'objectif de stabilisation et de réduction du cheptel dans les différentes régions a ainsi été atteint. Les prélèvements étant bien répartis sur l'ensemble du territoire, une chasse spéciale n'est pas nécessaire. Dans les régions du Valais central et du Haut-Valais où la présence du loup a été constatée durant tout l'été, les résultats sont également conformes à la planification.

On peut enfin signaler que jusqu'ici 23 sangliers ont été abattus pour l'ensemble du canton. A noter que cet animal peut encore être prélevé durant la chasse basse.

Le SCPF relève avec plaisir qu'avec environ 2400 chasseurs dans le terrain et un nombre important de gibier abattu, aucun conflit majeur ne lui a été rapporté et que tant les nemrods que les autres usagers de la nature ont fait preuve de bons sens.

Au terme de cette première étape de la chasse 2015, le SCPF est satisfait des résultats. Ceux-ci démontrent une nouvelle fois qu'une gestion pertinente de la faune ne peut se concrétiser sans la chasse, la collaboration des chasseurs et la compréhension de la population.



Personnes de contact :

Pour tous renseignements complémentaires

Peter Scheibler, chef du Service de la chasse, de la pêche et de la faune
027 606 70 05 – peter.scheibler@admin.vs.ch

Jacques Blanc, Adjoint du Service de la chasse, de la pêche et de la faune
027 606 70 13 – jacques.blanc@admin.vs.ch